Faux appels de détresse... C'est ainsi que l'occupation attire les civils à Nuseirat pour les abattre.



Publié le 16/04/2024

L'Observatoire euro-méditerranéen des droits de l'homme a révélé de nouvelles méthodes d'intimidation psychologique employées par l'armée d'occupation israélienne pour attirer les civils du camp de réfugiés de Nuseirat, dans le centre de la bande de Gaza, afin de les abattre, dans le cadre du crime génocidaire en cours depuis le 7 octobre.

L'Observatoire a recueilli des témoignages de résidents du camp qui ont indiqué avoir entendu des cris répétés de bébés et de femmes tard dans la nuit de dimanche à lundi, avant que certains d'entre eux ne partent à la recherche de la source du bruit pour apporter de l'aide, avant d'être la cible de tirs d'artillerie.

Il a ensuite été révélé que ce qu'ils entendaient était des cris enregistrés diffusés par des drones israéliens afin de les attirer hors de chez eux dans les rues pour être visés et tués par des tirs de snipers.

Les témoignages, documentés par l'Observatoire, rapportent que cette méthode comprenait également la diffusion de bruits de tirs, d'affrontements armés et d'explosions, ainsi que le mouvement de véhicules militaires, et à d'autres moments, la diffusion de chansons en hébreu et en arabe, pour le but de l'intimidation psychologique parmi les civils qui vivent dans l'obscurité totale la nuit et dans des difficultés de communication avec le monde extérieur.

L'équipe de l'Observatoire a cité un jeune homme (20 ans) du camp - qui a demandé que son nom ne soit pas mentionné, disant : « Nous étions assis la nuit, lorsque nous avons entendu des voix de filles et de femmes crier des phrases telles que : « Venez, aidez-moi, je suis blessé. » Nous sommes donc sortis pour voir ce qui se passait et nous n'avons trouvé personne, mais un quadricoptère nous a tiré dessus directement ».

Il a ajouté : « Je me suis enfui à l'intérieur et deux personnes devant moi ont été grièvement blessées à la tête. Nous n'avons pas pu les aider à cause des tirs continus, nous avons donc appelé une

ambulance qui est venue les transporter. Il y a de nombreux habitants qui entendent ces cris et sons et y répondent avec l'intention d'aider ».

Une femme d'une soixantaine d'années a rapporté avoir entendu des bruits de tirs nourris, suivis de voix de femmes criant que leurs enfants étaient blessés et demandant de l'aide aux habitants. Elle a ajouté : "Ce son a continué pendant environ 15 minutes, mais aucun de nous n'a quitté la maison, parce que je savais qu'il s'agissait d'enregistrements diffusés par des avions, et parce qu'il était très tard ».

L'Observatoire a déclaré que cette intimidation psychologique a coïncidé avec de violentes attaques militaires menées par l'armée israélienne, avec des bombardements d'artillerie et aériens, et des tirs de mitrailleuses depuis des hélicoptères, des chars et des drones de type quadricoptère, de manière aléatoire, intense et continue dans divers endroits du camp de Nuseirat, faisant des dizaines de morts et de blessés parmi les civils, parmi lesquels des femmes et des enfants.

Il a confirmé que les attaques militaires aléatoires et systématiques menées par l'armée d'occupation israélienne dans le camp de Nuseirat visaient notamment toute personne se déplaçant simplement dans la rue ou regardant par les fenêtres, ainsi que certains résidents civils qui tentaient de fuir.

Selon un communiqué de l'Observatoire euro-méditerranéen, les bombardements et les tirs s'intensifient tout au long de la nuit, ciblant directement et délibérément les zones résidentielles surpeuplées et les installations civiles, telles que les mosquées et les écoles abritant des personnes déplacées, en plus de cibler délibérément les populations civiles dans le but de les tuer et les blesser.

L'Observatoire a mis en garde contre « le danger des méthodes immorales et inhumaines mises en œuvre par l'armée israélienne contre la population civile de la bande de Gaza, qui s'étendent de jour en jour et qui leur causent de graves dommages psychologiques et physiques, à la lumière de crime de génocide qui se poursuit dans la bande de Gaza ».

L'Observatoire a souligné que les meurtres délibérés et illégaux et les exécutions extrajudiciaires, que ce soit par liquidation directe ou par des tirs isolés, perpétrés par l'armée israélienne contre des civils palestiniens, violent leur droit à la vie, conformément au droit international des droits de l'homme.

Il les a également considérés comme des violations graves, conformément aux Conventions de Genève, ainsi que des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, conformément au Statut de Rome de la Cour pénale internationale, et comme des crimes à part entière, constituant un pilier du crime de génocide qu'Israël mène contre les habitants de la bande de Gaza pour le septième mois consécutif.

L'Observatoire a souligné que les attaques et les bombardements de l'armée israélienne contre des zones résidentielles et des bâtiments sans défense, ainsi que les attaques menées délibérément par ses forces contre des sites et des infrastructures civiles, leur causant des dommages étendus et à long terme, sont tous considérés comme des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité en vertu du Statut de Rome et appellent à une responsabilité internationale immédiate.

Il a également fait référence à la déclaration publiée lundi par les experts de l'ONU, qui ont appelé à la responsabilité d'Israël et de tous les pays qui lui ont permis de commettre ces crimes qui ont conduit à la destruction sans précédent de la bande de Gaza, que ce soit en lui fournissant des armes, du matériel ou un soutien politique, et exiger de tous ces pays de payer tous les dommages qu'ils ont causés.

Source: Al-Jazeera

Traduction: Moncef CHAHED

https://www.aljazeera.net/news/2024/4/16/%D8%AA%D8%B1%D9%87%D9%8A%D8%A8